

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE DU 4 AVRIL 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le quatre avril à 20H00 le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par la Maire, s'est réuni, en mairie, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Madame PIAULET Christine, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29  
Nombre de conseillers en exercice : 27Présents : 20  
Pouvoir : 3  
Absents : 4

Date de la convocation : 28/03/2019

**PRÉSENTS** : PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, GAUTHIER Dominique, FRAUDEAU Jean-François, DEBIAIS Viviane, BEAUVAIS Magali, BERGONNIER Pascal, BIANCO Lydie, BRUNIER Maud, CHAINE Jean-Paul, CLAVÉ Louis, ERRAÏSS Malika, JARASSIER Corinne, LAGARNAUDIE Jacqueline, LAROCHE Fabienne, LECOQ Christian, MILLIASSEAU Maurice, PHELIPPEAU Gilles, RENAUD Didier, ROYER Freddy.**REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :**BEUROIS Thierry représenté par JF FRAUDEAU  
INGRASSIA Christine représentée par D RENAUD  
SULLI Bruno représenté par C PIAULET**ABSENTS** : BOURMAUD Melinda, BRUÈRE Charlotte, CHABOT Marie-Line, LEVRAULT Charly.**Secrétaire de séance** : Pascal BERGONNIER**DELIBÉRATION N° 81****RAPPORTEUR** : Dominique GAUTHIER**OBJET : DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET DES TERRITOIRES POUR L'INVESTISSEMENT DANS LA VIENNE (ACTIV) Volet 3 – DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX DE VOIRIE RUE JEAN GIONO**

Le conseil municipal est informé que le conseil départemental s'est engagé dans une politique de développement territorial dénommé **ACTIV** : Accompagnement des Communes et des Territoires pour l'Investissement dans la Vienne.

**Une dotation de 59 400 €** a été attribuée à la commune de Naintré pour l'année 2019. Pour mémoire, la dotation était identique pour l'année 2018.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de solliciter une subvention pour des travaux de voirie rue Jean Giono.

Cette rue située entre la rue de la Plaine et la rue de la Grotte est un ancien chemin ayant reçu un enduit superficiel de type bicouche ou tricouche sans réelle création de structure de chaussée.

Aussi, en raison du trafic routier en augmentation, de l'usure normale des enduits, des différents travaux de création de réseaux et de construction de nouvelles habitations, la chaussée s'est fortement dégradée ces dernières années. Il est constaté des phénomènes d'orniérage des rives et des arrachements ponctuels des enduits superficiels. En outre, des nids de poule sont régulièrement bouchés par les agents des ateliers municipaux.

Il est donc nécessaire de refaire l'intégralité de cette rue en créant une structure de chaussée et en réalisant un nouvel enduit superficiel.

Le montant estimatif de ces travaux est de **59 270.00 € HT**.

**Le plan de financement** est le suivant :

-Subvention <b>ACTIV</b> sollicitée:	34.400,00 €
-Fonds propres :	24.870,00 €
<b>Total</b>	<b>59.270,00 €</b>

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les travaux ainsi que le plan de financement tels que présentés et de solliciter la subvention **ACTIV**.

----

**VU** la nécessité d'effectuer des travaux de voirie rue Jean Giono ,

**VU** le coût estimatif des travaux,

**Considérant** que le Département peut subventionner ce type de travaux dans le cadre de la dotation **ACTIV**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve les travaux de voirie rue Jean Giono d'un montant estimatif de 59 270,00 € HT ;
- approuve le plan de financement ci-dessus permettant à Mme la Maire de déposer la demande de subvention ;
- décide pour cette réalisation de solliciter une subvention du Département dans le cadre de la dotation **ACTIV**;
- charge Mme la maire des démarches nécessaires à cet effet et lui donne tout pouvoir pour signer les pièces se rapportant à ce dossier

**VOTE**

**UNANIMITÉ**

Publication en mairie le : **1 0 AVR. 2019**  
Christine Piaulet, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le **1 0 AVR. 2019**